

Avéron-Bergelle – La pétanque toujours très active

On joue 7 mois sur 12 et on participe à de nombreux concours



Avéron-Bergelle – La pétanque toujours très active

Dimanche 14 janvier a eu lieu la réunion de l'assemblée générale de la société de pétanque, suivie de son traditionnel banquet. Le président Christian Bonnet a rendu compte dans le détail des activités de l'année 2017.

La société compte 24 licenciés, dont 3 féminines et 2 cadets, ainsi que 19 membres honoraires, soit 43 adhérents au total.

Concours organisés par la société

Lors de l'année écoulée, la société a organisé 4 concours officiels : 1 en triplettes et 3 en doublettes. Le concours en doublettes du dimanche 7 mai a attiré beaucoup de participants (56 doublettes) et celui du 15 août, 39 doublettes.

Un concours amateurs a été aussi organisé pendant les fêtes et, pendant tout l'été, a eu lieu, le jeudi soir, un petit concours suivi d'un excellent repas dû à Joëlle et à Chantal.

Concours extérieurs

Toute l'année, la société a participé- avec des fortunes diverses - à des concours extérieurs : la Coupe des clubs du Gers, le Championnat des clubs vétérans 3e division, Championnat des clubs seniors 4e division.

L'équipe de la société n'a pas dépassé le 1er tour de la Coupe du Gers, battue par l'équipe de Saint-André. Mais elle s'est qualifiée pour la Coupe des clubs seniors 4e division et est allée jusqu'en demi-finale à Estang, où elle a été battue par L'Isle-Jourdain, au bout d'une partie interminable.

Le président souligne la performance de Chantal Sucère, battue en finale à un concours officiel à Rians (Var) et qui allée jusqu'en finale du concours de la fête d'Estang avec Jacques et Christian.

Assemblée générale du Comité départemental

Le président a participé à ladite assemblée le 9 décembre 2017. Il n'en retire rien de particulier, sinon que 3 incidents ont eu lieu dans le Gers. Ceux-ci ont donné lieu à un rapport de la commission de discipline.

S'agissant de l'incident qui a eu lieu à Avéron-Bergelle le 15 août – des gens du voyage voulaient jouer sans licence – il se conclut par l'interdiction faite aux fautifs de jouer pendant un an-et-demi ferme et un an-et-demi avec sursis.

Intervention lors du banquet

Le président Christian Bonnet prend la parole à l'issue du banquet du même jour, « qui marque le début de la saison de pétanque ».

Bien que le club compte une forte proportion de vétérans, il compte aussi deux cadets. Et, pendant 6 à 7 mois de chaque année, le club anime le village le jeudi soir par ses concours et les repas qui les suivent.

Comme les manifestations « ne se font pas toutes seules », le président remercie vivement l'équipe de bénévoles très dynamique qui y travaille. Il conclut en présentant à tous ses meilleurs vœux.



L'assistance



Une des tables joliment décorées pour le banquet



Bruno Morandin (trésorier), Christian Bonnet (président) et Jean-Jacques Lartigolle (secrétaire)